

#82

# CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville  
de Saint Denis de Pile

*Dossier*

**NOTRE  
ENVIRONNEMENT**  
Le protéger, le valoriser

PATRIMOINE  
L'Église se porte bien

PARTICIPATION  
Habitat de demain : restitution

PORTRAITS DE FAMILLES  
Nouveau : Point justice

# Le projet D'UNE VILLE

Je ne peux pas ne pas évoquer avec vous l'accélération dramatique de l'histoire à laquelle nous assistons. Après une crise sanitaire dont l'issue n'est pas certaine, voici qu'une guerre est déclenchée aux portes de l'Europe.

Tandis que nous assistons à la mobilisation de tout un peuple pour résister aux assauts d'un autocrate, voulant recréer un nouveau monde russe, il est impossible de ne pas craindre le point de non retour au vu de l'animosité qui l'anime et caractérise désormais ses relations avec l'Occident.

Les heures que nous vivons sont périlleuses sur les plans sécuritaire, politique et économique.

C'est pourquoi, elles doivent être l'occasion de reconsidérer nos priorités, pour anticiper les mutations qui sont engagées. Nous devons notamment repenser notre rapport à nos ressources qui, tout en étant épuisables devront être partagées, sauf à multiplier les conflits. De comprendre aussi que le repli et le verrouillage ne tiendront pas, face à toutes celles et ceux qui auront besoin d'un refuge pour vivre. Il est d'ailleurs opportun d'observer que dans le triste concert auquel s'adonnent les différentes puissances, l'Europe s'affirme enfin comme une puissance responsable, prête à défendre ses valeurs démocratiques et sa raison d'être : la liberté et la paix. A celles et ceux qui doutaient de son intérêt, elle opère la démonstration que l'union fait la force.



Chère Dionysienne, cher Dionysien, alors que je vous sais impactés par la hausse du prix des énergies, des matières premières et alimentaires, je tenais à vous remercier de votre clairvoyance et de la générosité dont vous avez, une nouvelle fois, su faire preuve en faveur du peuple Ukrainien.

**Fabienne Fonteneau,**  
Maire de Saint Denis de Pile





Madame le maire, Fabienne Fonteneau, a présenté ses vœux à l'ensemble des Dionysiens en vidéo. Vous pouvez la visionner sur la page Facebook de la ville ou sur Youtube.



La première exposition consacrée à la Bande dessinée à Boma s'est installée du 5 février au 12 mars dernier. Guillaume Trouillard a présenté la rétrospective qui lui était consacrée et s'est réjoui « de présenter une vue d'ensemble de 20 ans de pratique dans un si beau lieu ! » L'exposition s'est conclue par le concert dessiné organisé avec son frère Antoine Trouillard, un moment intimiste de poésie picturale et sonore.



Le Tour des Hameaux continue... La Fiole et Les Eymerrits ont été visités. Ce sera ensuite Pinaud...



Madame le maire a remis la médaille de la ville à Pierre Chaux samedi 5 février dernier. Ce titre honorifique récompense l'engagement du Dionysien qui a consacré 43 années au service de la commune en tant que conseiller municipal ou adjoint. Au cours de ces années, Pierre Chaux a notamment conçu le complexe de football, créé les fêtes de la rivière, participé à l'émergence de la fleur de l'Isle, aménagé les quais en se chargeant lui-même de la maîtrise d'œuvre, ou encore élaboré une charte paysagère de grande qualité qui continue d'inspirer. Précurseur en matière d'environnement, il a toujours milité pour que soit conservée une couverture végétale dans le cadre des projets d'aménagement.



**RESTEZ INFORMÉ.E DES  
DERNIÈRES MESURES  
CONCERNANT LE COVID-19**

**SITE INTERNET DE LA VILLE :**  
[www.mairie-saintdenisdepile.fr](http://www.mairie-saintdenisdepile.fr)  
**PAGE FACEBOOK :**  
[facebook.com/SaintDenisdePile](https://facebook.com/SaintDenisdePile)  
**Si vous rencontrez des difficultés  
pour vous abonner à la page de  
la ville ou pour consulter son site  
internet, le CCAS et/ou le centre  
socioculturel peuvent vous aider.**

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



## vie quotidienne

6



retour sur  
Habitat : vous en pensez quoi ?

7



patrimoine  
L'Église se porte bien

8



maraîchage  
Les Jardins de la Butée

9



portrait  
Tony Bardeau, pilote passionné

## les projets prennent vie

10-15

NOTRE ENVIRONNEMENT  
Le protéger, le valoriser



## plein de vie

16-17



nouveau  
Chez Alphonse, la guinguette effervescente  
boma  
Les ateliers numériques

18



portraits de familles  
Le Point Justice vous aide

expression politique

19

cali, la com d'agglomération

21

vie dynamique

22-23

agenda

23

Côté Pile n°82, Printemps 2022 - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Léa Hourlier. Couverture : © Association Qui de l'oeuf ou de la poule. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile, I.image Prod, Sophie Pawlak, / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.



retour sur

## HABITAT : VOUS EN PENSEZ QUOI ?

Pour répondre à une demande croissante de logements tout en limitant l'étalement urbain, la ville de Saint Denis de Pile a engagé une opération de requalification du bâti ancien du bourg, à laquelle elle associe les habitants et ses usagers afin de mieux saisir leurs aspirations en termes d'habitat.

Du 13 au 31 janvier, les habitants du Libournais étaient invités à répondre à un questionnaire qui s'adressait à toute personne vivant, travaillant ou se déplaçant à Saint Denis de Pile, par exemple, pour le marché ou des activités sportives et culturelles... L'objectif : les consulter sur leur perception de la commune et leur définition de l'habitat idéal en centre-bourg (qualité, coût, partage des espaces communs...).

238 personnes ont répondu dont 138 personnes qui vivent à Saint Denis de Pile, 34 y travaillent et 32 répondants y sont bénévoles. L'analyse des réponses a permis de souligner qu'un répondant sur quatre, dit envisager habiter le centre-bourg de la commune, principalement perçu comme propre et accessible, mais également « en devenir ». Pour les répondants, habiter le centre-bourg c'est surtout se rapprocher des équipements publics (école, mairie, BOMA, équipements sportifs...), des services de santé (pharmacie, professionnels) et des commerces.

Enfin, lorsque l'on se projette dans la commune pour 2030, les répondants imaginent principalement que la ville aura évolué en maintenant son dynamisme et en se modernisant.

La concertation sur l'habitat de demain s'est poursuivie au mois de mars avec trois ateliers participatifs autour des thématiques suivantes : Le centre-bourg, ses limites géographiques / Et si nous partagions des espaces en commun ? / Le projet architectural du 71, route de Paris.

A terme, les anciens locaux du centre socioculturel Portraits de Familles seront transformés en un programme de logements orienté par les conclusions de la concertation menée. « *Inclusif et participatif, ce projet a pour but de réhabiliter un ensemble immobilier de qualité, très longtemps délaissé au profit du 'tout pavillon'. En recréant de beaux logements en centre-ville, nous renforçons son dynamisme, nous favorisons l'accessibilité de ses commerces et services, nous limitons la consommation des espaces agricoles et naturels. Je suis à la fois surprise et heureuse qu'il recueille autant d'intérêt* » explique le maire, Fabienne Fonteneau.

### 238 participants



Dionysiens **76%** 24% Non Dionysiens

**46 ANS EN MOYENNE**  
**PLUS JEUNE : 17 ANS**  
**PLUS ÂGÉ : 79 ANS**

### POURQUOI HABITER DANS LE CENTRE ?

Accessibilité transports  
 maisons publiques sportifs  
 animations publics  
 Isle Qualité Attrait  
 culturels pierre Proximité équipements médiathèque

### VOTRE VISION DU BOURG

devenir identifiable  
**Accessible**  
 Peu Vivant Propre facilement Manque  
 Animé Commerces Mûrs actif Végétalisé commerce

### QUELS ESPACES EN COMMUN ?

- 1 : Un espace de loisir
- 2 : Un espace pour les repas/café
- 3 : Un espace de travail

Contact : **Eléonore Amari**, chargée de mission démocratie participative au 05 57 55 44 35 ou à [democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr)



patrimoine

## L'ÉGLISE SE PORTE BIEN

Située sur la rive gauche de l'Isle, l'église de Saint Denis de Pile est un monument remarquable d'architecture romane, classée Monument Historique. Afin de la protéger et de mesurer l'état de l'édifice ainsi que les travaux nécessaires à sa bonne conservation, la ville a engagé une mission auprès d'un architecte du patrimoine, professionnel agréé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Elle s'assure ainsi de pouvoir bénéficier d'un soutien du Ministère de la Culture correspondant à la moitié du montant du diagnostic. Bilan.

Les derniers gros travaux datent de 1992 avec : la restauration du deuxième et troisième contrefort du mur gouttereau Nord, la reprise de la tête de contrefort du transept Nord, la restauration des toitures du transept et du chœur. Des travaux d'entretien usuel se sont bien évidemment poursuivis les années suivantes (réfection de l'escalier, installation d'un parafoudre, travaux d'assainissement, remplacement de vitraux, mise aux normes électriques, nettoyage de toitures).

« *Passionnante sur le plan historique, la restitution de l'étude de l'architecte du patrimoine, nous a aussi rassurés. L'état de conservation de l'Église est très satisfaisant et le bâtiment n'est en rien menacé dans sa structure. Comme tout bâtiment historique, il nécessite néanmoins des travaux pour conserver son bon état général* » explique le maire, Fabienne Fonteneau. Ainsi, le souhait de la commune est de poursuivre la mission de l'architecte, pour un chiffrage plus précis des travaux à entreprendre afin

de préserver ce patrimoine remarquable. « *Nous solliciterons des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département, afin de les engager. Nous souhaitons saisir cette opportunité pour réaliser cette restauration qui participera à la préservation de notre église symbole remarquable de l'art roman* ». Pour exemple, il va être nécessaire de désolidariser le beffroi du clocher, des fissures apparaissant le long du mur porteur. Il s'agit également de traiter les pierres abîmées, prévenir les infiltrations et autres possibles fuites ou encore mettre en valeur ce site classé. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite doit également être améliorée.

Au stade de l'avant-projet, cette opération est estimée à environ 500 000 € TTC. En 2022, l'architecte finalisera son projet de travaux. Dans le même temps, les services vont mobiliser toutes les subventions possibles pour engager les travaux.

## élections

**Les 10 et 24 avril 2022, aura lieu l'élection présidentielle (8h-19h).**

**Les 12 et 19 juin 2022, auront lieu les élections législatives (8h-18h).**

La commune de Saint Denis de Pile dispose de quatre bureaux de vote :

- Bureau de vote n°1 : Le Bourg, Maison de l'Isle, place de la République
- Bureau de vote n°2 : Saint Denis Nord, Chartreuse à Boma, route de Paris
- Bureau de vote n°3 : Saint Denis Sud, salle omnisport, avenue du Général de Gaulle
- Bureau de vote n°4 : Saint Denis Est, salle des fêtes, place de la République

Pour voter, la présentation de la carte électorale est recommandée mais pas obligatoire.

Vous devez en revanche présenter impérativement une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service état civil au 05 57 55 44 20 ou par mail [etat.civil@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:etat.civil@mairie-saintdenisdepile.fr)**



## marâchage

# LES JARDINS DE LA BUTÉE

À la sortie du hameau de Goizet, sur la route de l'Europe en direction des Chapelles, Denis Cano Gonzalez a commencé ses semis pour cultiver 1500m<sup>2</sup> de terres. Le nouveau marâcher proposera sa production aux particuliers à compter de mi-mai / juin en fonction de la météo. Découverte.

Ce projet de marâchage est né de la rencontre entre Denis Cano Gonzalez et le collectif d'agriculteurs Mouvement Local Dionysien (voir page 13). « Nicolas Merlet, Christelle Merlet, Gilles Petit et moi-même menons un travail pour valoriser et dynamiser la filière agriculture à Saint Denis de Pile. Nous avons commencé à cultiver en commun des terres en friches dionysiennes. Un marâcher, c'est ce qu'il nous manquait pour diversifier notre offre » explique Marc Lagarde, producteur dionysien et propriétaire du terrain.

Denis, ancien ouvrier viticole, se « dirige vers une certification bio car l'objectif est de cultiver un maximum de légumes de premier choix, à haute valeur nutritionnelle en adoptant des principes de la permaculture, dans un modèle agricole respectueux de l'environnement et du consommateur ». Les Jardins de la Butée, du nom du procédé utilisé pour optimiser la qualité de la terre et donc la production, sont également bien entourés en termes de partenariat. « Nous sommes connectés au collectif d'agriculteurs locaux Les paysans du Libournais, pour diversifier notre offre de produits. La Cali nous apporte un réel soutien avec l'association Ver de terre production pour les études de sols afin d'améliorer et préserver la qualité de la terre naturellement. Et en parallèle, je suis également soutenu par un maître compagnon en micro-agriculture » explique Denis. Il n'attend

**DES LÉGUMES  
DE PREMIER CHOIX,  
À HAUTE VALEUR  
NUTRITIONNELLE  
DANS UN MODÈLE  
AGRICOLE  
RESPECTUEUX  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU  
CONSOmmATEUR**



plus que le soutien des Dionysiens pour son projet. Une trentaine de légumes : salades, tomates, épinards, blettes, batavias, oignons, concombres... seront proposés au fil des semaines sous la forme de paniers personnalisables. « En complément de ces paniers que les clients pourront composer, un étal de légumes sera présenté pour pouvoir choisir les légumes que vous souhaitez » explique Denis. En attendant la pousse des légumes, venez rencontrer Denis et visiter les jardins.

**Contact : Les Jardins de la Butée / Denis Cano Gonzalez - 06 29 91 77 60 / [lesjardinsdelabutée@outlook.fr](mailto:lesjardinsdelabutée@outlook.fr)  
Facebook : Les Jardins de la Butée**

## RAPPEL

### RISQUE INONDATIONS

Vous habitez en zone à risques d'inondations ? La commune vous invite à vous inscrire auprès de l'accueil en mairie pour être référencé auprès des services. Un annuaire actualisé des habitants concernés par ce sujet facilite l'intervention des services et permet d'apporter une aide personnalisée et réactive.

**Contact : . 05 57 55 44 20 ou [accueil@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:accueil@mairie-saintdenisdepile.fr)**







portrait



## TONY BARDEAU, PILOTE PASSIONNÉ

Tony Bardeau, Dionysien, est arrivé 3<sup>ème</sup> au Championnat de France Rallycross en 2021. La course continue en 2022. Portrait d'un pilote passionné !

La passion du sport automobile l'habite depuis son adolescence. C'est même une histoire de famille puisque ses parents l'accompagnent depuis ses débuts dans cette discipline lors des premières compétitions junior Kart 602 en 2010. Avide de défis, déterminé et toujours à la recherche de l'excellence, sa belle progression est remarquée ces dernières années. Sur les courses de la saison 2021, il décroche quatre podiums dont une place sur la plus haute marche à Mayenne. L'objectif en 2022 : « *c'est d'être dans les premiers !* » confirme Tony, en préparation pour les huit prochaines courses. Mais en parallèle, il n'y a pas que l'entraînement et la mécanique, il y a aussi la recherche de partenaires pour le sponsoriser. « *Pour accompagner l'équipe, il y a plusieurs possibilités : un don financier à l'association, un don de matériel, mobiliser son réseau ou encore mettre son savoir-faire à notre disposition. Tout soutien est le bienvenu ! C'est un projet qui peut créer de la cohésion au sein d'entreprises et assurer une visibilité autour d'un projet sportif. Des acteurs locaux s'engagent déjà et je les en remercie !* » explique Tony. Bonne chance pour 2022 ! **Contact : 06 31 13 72 94 / tbardeau@laposte.net**

## FOCUS FINANCES

### 2022 : UN BUDGET DE TRANSITION

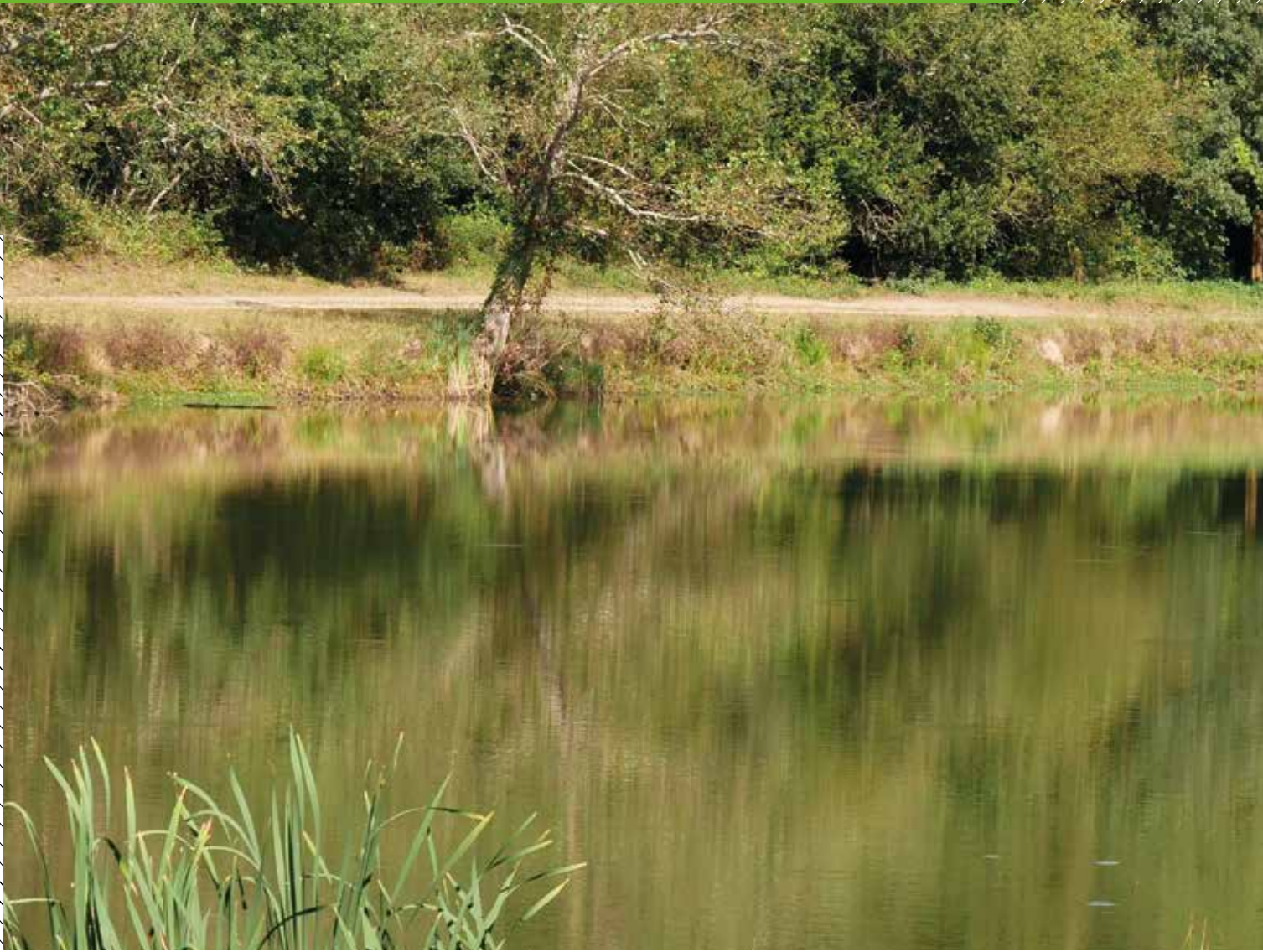
**3,35** = ratio de désendettement  
Très en dessous de 10 ans, la commune est dans une bonne situation financière.

#### Les projets d'investissement en 2022 :

- Requalification de la restauration de l'école élémentaire : création d'une unité de production de repas en liaison chaude afin de maintenir une restauration de qualité dans le respect de la Loi Egalim
- L'aménagement de la route de l'Europe
- La sécurisation du carrefour des Eymerrits
- La réfection des courts de tennis de l'espace Jacques Tressens
- La réfection du terrain stabilisé du complexe de football Bômale
- Aménagement partiel de l'espace guinguette à Boma
- Mise en œuvre de la boucle piétonne en centre bourg et de cheminements doux sur la commune
- Mise en œuvre des ateliers dans le cadre de la modification du PLU

Après avoir absorbé de lourds investissements, créé de nouveaux services publics et remboursé la quasi-totalité de l'emprunt relais lié à Boma, il est proposé en 2022 une phase de transition pour reconstituer des fonds tout en garantissant les investissements nécessaires et importants à engager sur l'année. « *Dans une période marquée par de fortes incertitudes, des marchés très fluctuants et une hausse de l'énergie et du carburant qui s'accroît de jour en jour, les collectivités ne peuvent plus engager des investissements de la même manière* », explique Fabienne Fonteneau, maire de Saint Denis de Pile.





# notre environ





# nement

Photo réalisée par l'Association *Qui de l'œuf ou de la poule ?* lors du travail mené par Amélie Soubie sur les cheminements piétons à Saint Denis de Pile.

## NOTRE ENVIRONNEMENT, LE PROTÉGER, LE VALORISER

Parce qu'il est précieux, unique et identitaire, les actions municipales doivent être menées en accord avec les composantes de notre environnement. A travers le PLU, des actions locales et intercommunales ou encore individuelles, comment le protéger et le valoriser ? Découvrez un dossier consacré à notre environnement.

# S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune comprend trois grandes orientations. Limiter la consommation d'espaces pour un développement équilibré de Saint Denis de Pile, préserver et valoriser les ressources et le patrimoine, renforcer l'identité et le dynamisme de la commune.

Afin de suivre ces orientations, le PLU actuel s'appuie sur les trames bleues (cours d'eau, zones humides, plans d'eau, Isle...) vertes (espaces boisés, haies, arbres isolés...) et jaunes (espaces à vocation agricole). « *Le PLU a permis de recentrer l'urbanisation afin de limiter la consommation d'espace et créer une véritable centralité. Dans ce sens, l'urbanisation dans les hameaux a été contrôlée et limitée à la trame urbaine existante* » explique le maire, Fabienne Fonteneau. Il s'agit de placer notre environnement au cœur des réflexions tout en permettant un développement équilibré, pensé et organisé dans un projet global de territoire. La plupart des boisements structurants, haies bocagères, éléments végétaux remarquables isolés et espaces ripicoles ont été zonés comme « espaces boisés classés » et sont ainsi préservés de tout projet d'urbanisa-

tion. Ils représentent de véritables corridors écologiques pour la biodiversité et participent à la conservation de nos paysages. A travers son PLU, la commune a reclassé 20 hectares en zone naturelle pour leur valeur écologique et paysagère ce qui a permis d'en assurer leur protection. Au-delà du respect de l'identité locale, le PLU ainsi défini, permet d'apporter une véritable plus-value en termes de qualité de cadre de vie. « *Nous avons fait preuve de volontarisme dans notre PLU. L'histoire nous donne raison car aujourd'hui, il va falloir aller encore plus loin pour limiter l'étalement urbain et sanctuariser les zones humides, et plus largement tous les refuges de biodiversité* » explique le maire. En effet, le futur PLU de la ville devra prendre en compte la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

28,7km<sup>2</sup>  
DE SUPERFICIE

UNE ZONE  
Natura  
2000

2 zones  
NATURELLES  
SENSIBLES



**POUR 1 ARBRE COUPÉ  
= 2 ARBRES PLANTÉS**

Pour compenser les arbres abattus en raison de maladies, d'un danger dû aux risques de chutes ou encore d'un déploiement fragilisant des infrastructures à proximité, la commune s'est engagée à replanter à minima deux arbres pour chaque arbre supprimé. Merci à l'entreprise Pierre Dumarchez, paysagiste dionysien, qui a récemment soutenu cette démarche, en offrant les arbres replantés à l'école et dans le parc à Boma suite aux coupes réalisées pour des raisons de sécurité.

## ZÉRO PHYTO

Le service espaces verts de la commune entretient tous les espaces publics sans produits phytosanitaires. Les alternatives manuelles nécessitent à la fois des ressources humaines et du temps mais permettent parfois à quelques herbes d'apparaître de ci de là. Habitons nos regards ! Les tolérer et les accepter dans notre vision esthétique de l'environnement participent à la préservation de la biodiversité. Elles peuvent par exemple servir de gîte à la faune utile comme les insectes pollinisateurs !



© Association Qui de l'œuf ou de la poule ?



## LA BRIGADE VERTE LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La Brigade verte agit quotidiennement pour lutter contre les atteintes à l'environnement. Les dépôts sauvages, ce ne sont pas que les gros dépôts dans la nature. C'est aussi, les petits dépôts au pied des bornes à verre. Eux aussi sont passibles d'une amende jusqu'à 1500 €, la confiscation du véhicule et de poursuites pénales.

Tell My City est l'application citoyenne qui vous permet de partager des informations avec votre ville. Remontez un problème, 24h/24, 7j/7. L'interface numérique permet un traitement plus efficace de la requête. En quelques clics, via un smartphone ou une page web, signalez, suggérez ou félicitez via Tell my city.

**Contact : Brigade verte. Tél. 05 57 55 44 20. Via Tell my city accessible sur le site de la mairie ou via l'application gratuite dédiée.**

38 %  
ZONES  
AGRICOLLES  
HÉTÉROGÈNES

14,5 %  
ZONES  
URBANISÉES

3,7 %  
TERRES  
ARABLES



7  
RUISSEAUX /  
AFFLUENTS

L'Isle  
LA RIVIÈRE

23,5 %  
PRAIRIES

4,9 %  
EAUX CONTINENTALES

590 hectares  
DE ZONES HUMIDES  
(PLANS D'EAU,  
MARAIS, PRAIRIES  
ET BOISEMENTS  
HUMIDES)

5,4 %  
CULTURES  
PERMANENTES

1 %  
ZONES  
D'ACTIVITÉS

9 %  
DE FORÊTS  
SOIT 2,52 KM<sup>2</sup>



## CALI : DÉVELOPPER L'ALIMENTATION DURABLE

Il y a un an, La Cali a lancé son programme de reconquête des terres agricoles visant à favoriser les circuits courts : Nova Terres. Ce dispositif accompagne des porteurs de projets qui s'inscrivent dans cette stratégie alimentaire durable.

L'objectif du programme Nova Terres : cultiver les terres, nourrir la population locale, préserver les espaces et les ressources, former et accompagner les porteurs de projets qui s'inscrivent dans cette dynamique. Protéger et mobiliser le foncier agricole et le diriger vers la production adéquate font également partie des missions de ce programme.

### A Saint Denis de Pile

En relation avec la commune, Mouvement Local Dionysien a bénéficié du soutien de La Cali dans le cadre de ce dispositif. Cette association est née d'une volonté partagée par plusieurs producteurs : produire en commun sur des prairies non utilisées. En tout, ce

sont plus de 10 hectares de terre qui sont à nouveau valorisés pour une production locale de blé, de maïs, d'orge, d'orge brassicole et de plantes aromatiques et médicinales (thym, romarin, verveine citronnée, menthe). Les 5 producteurs viticulteurs, producteur de spiruline et maraîchers constituant aujourd'hui l'équipe, proposeront ensuite, à travers cette association, des événements liés à l'agriculture : visite de ferme, organisation de primeurs, journée de valorisation du patrimoine rural...

**Rencontre avec le nouveau maraîcher : Les Jardins de la butée à Saint Denis de Pile page 8.**

# UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

## LE BARAIL DES JAIS, une zone humide refuge de biodiversité

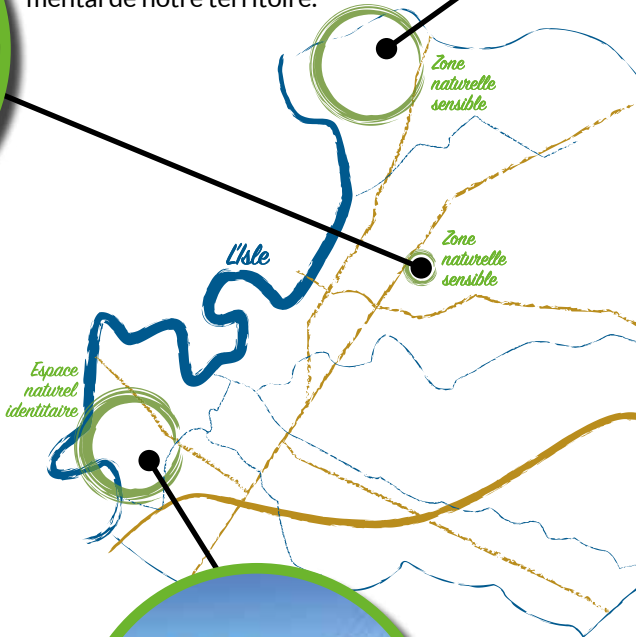
Petit îlot de nature protégée au cœur d'un espace urbanisé, le Barail des Jais s'étend sur 3,5 hectares. Il faisait à l'origine partie du domaine de Bômale. Le site a été acheté par la commune de Saint Denis de Pile en 1991. Jusqu'en 1968 s'y trouvait une ferme qui comprenait une maison d'habitation, une étable, des silos à grains et un four. Seul ce dernier est encore présent. Sur cette exploitation agricole, était pratiqué l'élevage bovin (vaches) et porcin (cochons), ainsi que celui des animaux de basse-cour tout comme la culture des céréales, en particulier du maïs. Depuis la cessation de l'activité, nous recensons sur cette zone naturelle sensible : 28 espèces de papillons, 15 espèces d'orthoptères,

20 espèces de libellules dont certaines remarquables comme l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin, 4 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles (non dangereuses), 41 espèces d'oiseaux (Martin-pêcheur, pic vert, Milan noir...), 7 espèces de mammifères dont des chauves-souris ainsi que 189 espèces végétales. Cet espace est protégé afin de préserver la faune et la flore fragiles qui s'y développent et qui participent à l'équilibre environnemental de notre territoire.



## LES PALUS, un paysage typique méconnu

Les Palus, typiques du Bordelais sont des terres d'alluvions au fond des vallées. Les palus de Saint Denis de Pile se trouvent au sud-ouest de la commune. Malgré leur potentiel fort en termes de paysages et de cheminements et leur caractère identitaire, ils sont méconnus du grand public. La pêche au carrelet y est pratiquée. La commune compte aujourd'hui entre 50 et 100 carrelets. Quelques-uns se trouvent au nord (vers les étangs des chèvres), mais l'immense majorité des carrelets est installée dans les palus. Les palus font partie des espaces naturels à préserver et à valoriser.



**Eric Nicoletti,**  
adjoint au maire délégué à  
l'aménagement du territoire  
et à l'environnement

« Ces cheminements feront l'objet d'un programme d'aménagement de boucles de randonnées dont nous négocierons le tracé avec les propriétaires fonciers. »



## LA NATURE À L'ÉCOLE

Dès l'école maternelle, les enfants aussi sont sensibilisés à l'environnement. Depuis 2019, la cour de l'école est labellisée « refuge LPO\* » grâce à la mobilisation de l'équipe d'animation de l'APS/ALH. Une attention particulière est ainsi portée sur les aménagements pour créer et préserver les conditions propices à l'installation de la faune et la flore sauvages, comme la réalisation de nichoirs pour les oiseaux ou d'un hôtel à insectes. Les équipes éducatives (enseignants et animateurs(trices)) profitent également d'un jardin pédagogique partagé pour sensibiliser les enfants à la biodiversité. En parallèle, le projet « P'tites poules » initié en 2013 continue à l'école élémentaire. Le poulailler est nettoyé et entretenu par une classe. Les trois poules sont en partie nourries avec les déchets bio de la cantine. Le relais est pris à chaque vacances par l'équipe d'animation afin d'assurer une continuité éducative. Il arrive même que les poules partent en vacances avec les enfants au Maine Pommier. Une mare pédagogique, ainsi qu'un petit jardin viennent compléter les espaces de découverte et de sensibilisation. Ces projets s'inscrivent dans une volonté globale d'apprentissage des gestes écologiques dès l'enfance. \*LPO : Ligue de Protection des Oiseaux



# AU QUOTIDIEN

## LONGUE VIE AUX OBJETS

Saint Denis de Pile accueille depuis plusieurs années une recyclerie qui s'est implantée au cœur de son bourg : **Les Ateliers de 2 mains**. Éthique, responsable et économique, la seconde main permet de prolonger le cycle de vie d'innombrables objets et vêtements et de limiter l'usage de matières premières et d'énergie. Aux Ateliers de 2 mains, ces objets sont en plus détournés de la filière des déchets.



Nettoyés, réparés, customisés, ils sont remis sur le marché et retrouvent une utilité. A découvrir et à soutenir !

**Contact : 80, route de Paris. Horaires sur la page facebook : Les ateliers de 2 mains Recyclerie / Fablab. Tél. 09 53 23 78 67 lesateliersde2mains@gmail.com**

## ME DÉPLACER AUTREMENT

La communauté d'agglomération du Libournais met à disposition de ses habitants un réseau de bus gratuit : le Calibus. « Depuis son lancement, que j'ai eu le plaisir d'organiser en tant que vice-présidente de la Cali déléguée aux transports, le réseau Calibus a l'ambition de renforcer la mobilité pour tous. Gratuit, pratique, il vous permet, jusqu'à 16 fois par jour, de vous rendre de Saint Denis de Pile à Libourne, Coutras ou Guîtres sans avoir à changer de bus. Au cours de l'année 2021 c'est plus d'un million de voyages qui a été effectué, les lignes 4 et 8 figurant parmi les plus fréquentées. Une alternative concrète à la voiture et un mode de déplacement plus vertueux pour l'environnement » souligne Fabienne Fonteneau, maire de la commune. Saint Denis de Pile est desservie par trois lignes : la 4, la 8 et la 9. **Consultez la carte du réseau et les horaires sur calibus.fr**

## COMPOSTER CHEZ SOI

Composter chez soi permet de limiter le volume des déchets jetés dans la poubelle traditionnelle. En se dégradant naturellement, vos déchets organiques de cuisine et de jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées...) produisent un engrais écologique de très bonne qualité pour vos potagers et vos jardins. Vous avez besoin d'un composteur ? Le SMICVAL en met à disposition et vous forme gratuitement à la pratique du compostage domestique. **Pour plus de renseignements, contactez-les par mail [contact@smicval.fr](mailto:contact@smicval.fr) ou par téléphone 05 57 84 74 00.**



## LES ETANGS DES CHÈVRES, 17 étangs pour le plaisir de la pêche

Le site des Étangs des chèvres représente une superficie de 83 hectares. Il sera prochainement classé Espace Naturel Sensible en raison des milieux naturels qui le composent et de la biodiversité qui s'y développe. Le site des Étangs des chèvres est une zone humide au nord-ouest de la commune, à la limite avec les communes de Bonzac et de Sablons. Il regroupe 17 étangs de taille variable délimités par des lisières boisées, et est traversé par deux routes carrossables : la route des Chèvres et l'allée des Mûriers. A l'initiative de la commune, un plan de gestion a été engagé avec le SIETAVI et le Département de la Gironde afin d'en préserver la biodiversité.

*Le second lieu cité par les habitants pour des balades agréables sur la commune, directement après les quais de l'Isle.*

## RIVIÈRES ET RUISSEAUX

La commune est traversée par différents affluents de l'Isle. Du sud vers le nord : le ruisseau des Eyerits ; le ruisseau de Mauriens ; le ruisseau de Lavié et son affluent, le ruisseau de la Cuve ; le ruisseau de Tripoteau et le ruisseau de Vignon, affluents du Palais ; le ruisseau Guitton. Le Syndicat Intercommunal, d'Études, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI) gère actuellement les cours d'eau de 39 communes du bassin versant de l'Isle en Gironde dont ceux de Saint Denis de Pile.

**Contact : 05 57 69 10 93**  
[sietavi@orange.fr](mailto:sietavi@orange.fr)  
[sietavi.wordpress.com](http://sietavi.wordpress.com)

## ATELIERS NATURE POUR COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT

À travers une sélection d'ouvrages, de jeux, d'expositions ou encore d'animations, Boma propose aux visiteurs et au public scolaire de comprendre, se sensibiliser et/ou découvrir l'environnement. Un partenariat avec la nouvelle association dionysienne **Argiope** complétera l'offre d'animations sur le développement durable, la préservation de la biodiversité et la nature. Chaque premier mardi du mois, suivez le fil, Argiope vous prend dans sa toile et vous emporte au plus près de la nature ! **Inscriptions auprès d'Argiope : [argiope@laposte.net](mailto:argiope@laposte.net) ou 06 79 67 47 95. Détails des ateliers sur [boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)**

**5 avril 19h : Mon jardin, un paradis pour la nature.**

**3 mai 19h : Les super-pouvoirs de la nature.**

**7 juin 19h : Faune et flore aquatiques : Balade, conte et pique-nique.**



nouveau

La guinguette prendra place dans le parc à Boma

## CHEZ ALPHONSE, LA GUINGUETTE EFFERVESCENTE

Découvrez le nouvel atout gourmand de Boma ! Suite à un appel d'offres, la guinguette Chez Alphonse va prendre place dans le parc et va vous étonner. Au menu, une envie commune : unir l'univers de la restauration, de l'animation et l'esprit guinguette, pour développer un concept original.

A midi comme à minuit, en mode restaurant ou en mode apéro au bar, (re)vivez le plaisir de la traditionnelle guinguette. Enfin, pas si traditionnelle que cela, car les futurs locataires du parc, Olivier Joumas et Karine Gros, vont vous surprendre par leur concept qui mêlent le goût, la découverte, la culture et la fête tout en convivialité.

A base de produits locaux, la carte proposera une approche simple mais de bon goût avec des plats adaptés à un temps du midi limité en semaine, à un moment de détente en soirée ou encore aux apéros des soirées d'été.

Cette guinguette pas tout à fait comme les autres propose également une scène ouverte, un plancher à danser, des ateliers d'artistes et des dégustations de produits locaux. Une programmation de spectacles et d'activités variées, à la fois populaires, patrimoniales, pointues et décalées viendront compléter l'offre culinaire du lieu et animeront vos repas.

**Ouverture courant mai 2022. Contact : Olivier Joumas : 06 14 55 32 99.  
Karine Gros : 06 20 92 59 25. Facebook : chezalphonse33910**

BOMA / SAINT DENIS DE PILE  
CHEZ  
ALPHONSE



La guinguette de Tours sur Loire  
fonctionne sur le même concept  
© ADT Touraine - Leonard de Serres

« La réhabilitation du Pavillon de jardin prendra plus de temps que prévu en raison de son état et de la forte hausse des coûts de matériaux. L'estimation de départ a doublé en quelques mois. La commune a donc privilégié un aménagement provisoire, réaliste et de qualité, au sein du parc, co-financé par le porteur de projet. La traditionnelle guinguette, son esprit festif, vont revivre cet été. C'est une excellente nouvelle ! »



Fabienne Fonteneau,  
Maire de Saint Denis de Pile





Titulaire d'un baccalauréat Arts Appliqués, d'une licence en Cinéma et Audiovisuel, puis d'une spécialisation Conceptrice audiovisuel et nouveaux médias, Chloé a également obtenu le diplôme d'Auxiliaire de Bibliothèque. Son expérience a été tournée vers la sensibilisation d'un public large aux nouveaux outils numériques.

découvrir

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES À BOMA

Le numérique est un des axes forts de l'identité de la médiathèque à Boma. Quel que soit l'âge et l'objectif, Chloé, l'animatrice numérique, accompagne les utilisateurs à la découverte des outils numériques. Rencontre.

### ***Le métier d'animatrice numérique, c'est quoi ?***

Mon objectif principal est de promouvoir, de valoriser et de sensibiliser le public aux usages des nouvelles technologies et aux ressources numériques. En parallèle, j'accueille et accompagne les publics, je propose et formalise un programme d'activités, je gère les équipements informatiques, je forme mes collègues de Boma, ainsi que l'équipe de bénévoles à la pratique des outils numériques et je participe au développement des collections. Enfin, je fais le relais avec les projets numériques des structures partenaires comme le Département, les associations locales, les espaces jeunes, les centres de loisirs....

### ***Quelles sont les activités régulières proposées au sein de l'espace numérique ?***

L'espace numérique est régulièrement réservé pour des animations de projets ludo-éducatifs et intergénérationnels tels que des applis'party sur tablette, des heures de conte numérique avec des livres en réalité augmentée, de l'initiation à la programmation robotique, la découverte de stylos 3D, l'apprentissage de la modélisation et de l'impression 3D, la création de marque-pages avec la découpeuse vinyle, la valorisation de la réalité virtuelle avec des courts-métrages immersifs avec le casque Oculus Quest 2, la mise en place d'événements coopératifs autour des jeux vidéo...

### ***Qui peut participer ?***

Que vous soyez enfant, adolescent, adulte ou senior... que vous soyez débutant ou non, vous trouverez forcément un atelier fait pour vous !

### ***Et en dehors des ateliers ?***

Lorsque l'espace numérique n'est pas réservé, je suis présente pour répondre à vos demandes, à vos interrogations, mais également pour vous présenter l'espace, faire vos prêts et vos retours et vous accompagner dans vos recherches numériques, musicales, filmiques ou littéraires.



**Retrouvez le programme complet des ateliers numériques sur [boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)  
en scannant le QR code :**

### RAPPEL

## LES INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES SONT DÉMATÉRIALISÉES

Le service inscriptions des ALSH secteur de Guîtres de la Cali situé 4, route de Paris est fermé. Un nouveau service d'inscriptions pour les accueils de loisirs communautaires a été instauré et mis à disposition des familles. Pour les réservations des mercredis et des vacances, les familles doivent se connecter au portail : <https://lacali.portailfamille.net>, et peuvent aussi contacter le service par la messagerie du portail ou par téléphone au 05 24 24 22 35 du lundi au vendredi de 9h à 17h. En cas de difficultés, les directeurs des accueils de loisirs maternel ou élémentaire de Saint Denis de Pile, peuvent aussi vous guider. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à les solliciter.



portraits de familles



## LE POINT JUSTICE VOUS AIDE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les points d'accès aux droits prennent un nouveau nom : point-justice. Ce réseau local relie les structures qui rendent un service commun. Intégré à Boma, dès l'entrée de la médiathèque, le point justice coordonné par le centre socioculturel vous propose une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous, à travers plusieurs services :

- **Le service Ecrivain public / Aide aux démarches** proposé par Portraits de Familles vous aide dans la réalisation de démarches administratives auprès des différents organismes (CAF, MSA, MDPH, CPAM, URSSAF, IMPOTS...). Il vous accompagne à la compréhension et à la constitution de dossiers, à la rédaction de courriers, de CV et de lettres de motivation ... et vous oriente, tout en facilitant la mise en relation, vers d'autres services administratifs. **Sur rendez-vous.**

- **Le Point Informations Vacances (PIV)** informe et conseille les familles sur les différents dispositifs d'aide au départ en vacances. Évaluez votre projet et bénéficiez d'un accompagnement pour le mettre en œuvre. **Une permanence est ouverte de février à juin, tous les vendredis après-midi de 14h à 17h.**

- **Le point relais CAF / et le facilitateur numérique caf.fr** accompagnent les allocataires en permettant une première information sur les droits, la compréhension de documents ou de courriers, la simulation de droits lors des changements de situation. Ils assurent une aide à la constitution de dossiers ainsi qu'un accompagnement vers les outils interactifs, tel qu'Internet et l'accès téléphonique. De plus, un ordinateur est à votre disposition pour réaliser vos démarches en ligne sur [caf.fr](http://caf.fr) et [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr) en toute autonomie sur les horaires d'ouverture du centre socioculturel.

- **Info impôts** : une permanence est organisée **le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois** afin d'aider les contribuables qui ont des difficultés de compréhension et d'exécution, notamment sur internet, pour la déclaration d'impôts sur le revenu, sur le prélèvement à la source ou sur des contentieux (taxe foncière et autres) liés à l'administration fiscale. **Sur rendez-vous.**

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : Une juriste reçoit le public au point-justice le **2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous.** Elle délivre une information juridique dans de nombreux domaines : droit de la famille (divorce, autorité parentale, obligations alimentaires, violences intrafamiliales, successions...), droit des personnes (tutelle, curatelle, nom de famille...), droit du travail (contrat de travail, licenciement, rupture conventionnelle...), droit pénal, droit de la consommation, relations de voisinage, procédures...

- **Le Défenseur des droits** est une autorité indépendante chargée de veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles. Il peut être saisi gratuitement par toute personne qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. **Une permanence se tient chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois.** Rendez-vous par téléphone ou par mail à [yannick.aubry@defenseurdesdroits.fr](mailto:yannick.aubry@defenseurdesdroits.fr) en présentant votre situation, en communiquant toutes pièces justificatives et en précisant vos coordonnées.

**Horaires d'ouverture du point justice à Boma, 1, route de Guîtres à Saint Denis de Pile :**

Mardi : 10h-12h30 et 14h-18h. Mercredi : 9h30-12h30 et 14h-18h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 10h-12h30 et 14h-18h. **PRENDRE RENDEZ-VOUS au 05 57 51 92 75.**

## CCAS

### PASSEPORT SANTÉ : UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES SOINS

**Objectif : améliorer l'accès aux soins et proposer un accompagnement sur mesure.** Depuis 2017, la commune propose le « Passeport Santé ». Géré par le Centre Communal d'Action sociale (CCAS), il s'agit d'une aide financière pour les dépenses en matière de santé (prothèses dentaires, auditives, verres, montures de lunettes et autres dépenses exceptionnelles de santé) restant à charge après remboursement par les organismes de sécurité sociale. Cette aide s'adresse aux personnes résidant ou étant domiciliées à Saint Denis de Pile, sous conditions de ressources et sur présentation d'un devis, après étude de la demande et de la situation sociale et financière du demandeur. L'aide accordée sera directement versée au professionnel de santé. Renseignez-vous sur le Passeport Santé et votre éligibilité auprès du CCAS.

**CCAS : 9, avenue François Mitterrand / 05 57 55 04 60 / [ccas@mairie-saintdenisdepile.fr](mailto:ccas@mairie-saintdenisdepile.fr)**



#### La parole est à la majorité

Le 14 mars dernier nous présentions en conseil municipal notre rapport budgétaire. Il en ressort une situation saine, grâce à un endettement faible et maîtrisé, permettant de reporter un excédent d'une hauteur constante. Néanmoins, il s'organise dans une période singulière, alors que le coût des matières premières, des denrées alimentaires, ainsi que des fluides ne cessent d'augmenter.

C'est pourquoi, tout comme les ménages, nous avons choisi d'aborder l'avenir avec prudence et de recentrer pour 2022 nos investissements sur des projets essentiels. Tout d'abord l'unité de production de repas pour nos cantines afin de garantir à nos enfants une alimentation saine, plus locale et équilibrée. Et aussi des aménagements de sécurisation de nos voiries, pour apaiser le flux et extraire les piétons de la chaussée.

Après avoir réalisé à la Fiole un accès dédié aux enfants prenant le transport scolaire, nous poursuivrons avec des travaux lourds sur la route de l'Europe pour les quartiers du Champs d'Henry, du Barail des Jais et des Bonarderies. Le carrefour des Eymerits suivra, avec la réalisation de quais, resserrant la voie.

Cette portion sera passée en agglomération et limitée à 50km/heure, des panneaux permettront d'alerter les automobilistes. Nous mesurons à quel point ces travaux vous importent, nous poursuivrons nos efforts tout au long de ce mandat, pour améliorer vos conditions de déplacement.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ  
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

#### expression politique

#### La parole est à l'opposition

En ce jour du 10 Mars 2022, date de l'écriture de notre rubrique, Voilà plus de 2 semaines que nous sommes amenés à vivre l'impensable. L'UKRAINE envahie de façon injustifiée et inhumaine par la décision du Président POUTINE. Toutes nos pensées et admiration pour ce peuple et leur Président qui luttent pour défendre leur patrie et la démocratie qui l'anime.

A Saint Denis de Pile les réunions de villages continuent et nous y participons : Sujets abordés partout la sécurité routière et les désaccords entre voisins. A LA FIOLE il faut surtout retenir la nécessité d'aménagement sur la D 89 pour les enfants qui prennent le bus. Quant on voit les 2 aménagements obtenus récemment par la Commune de LALANDE de POMEROL( Entrée de ville et GOUJON) et le Rond Point CATUSSEAU. Nous sommes loin du compte. Juste besoin de détermination de la commune auprès du Conseil Général. Au CLOS DES EYMERITS le vivre ensemble pas toujours facile. Plusieurs propositions ont été exprimées. Affaire à suivre. Lors du dernier CM proposition, avec un excellent rapport de la commune, d'émettre un avis défavorable quant à la création d'une extension de SMICVAL. Nous étions d'accord. Juste un souci cette création est actée depuis Juin 2019. Dommage d'avoir attendu près de 3 ans pour présenter cela. Donc pas gagné...

Pour finir sachez que les délibérations des Conseil municipaux sont enregistrées et les comptes rendus devraient en être le reflet. Ce n'est pas le cas et en particulier pour celui du 14 Décembre qui n'a pas eu notre accord. Nos questions dérangent surtout quant elles mettent en difficulté Mme Le Maire quant à ses réponses.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :  
Henriette DUFOURG-CAMOUS / Pascal RAYMOND

**SAINT-DENIS-DE-PILES**

*Dimanche 15 Janvier 1922*

# **INAUGURATION**

**DU MONUMENT COMMÉMORATIF**

**Aux ENFANTS de St-DENIS-de-PILES MORTS pour la FRANCE**

A 9 heures

*Service Funèbre à l'Église de St-Denis-de-Piles*

A 10 heures

**RÉCEPTION DES INVITÉS A LA MAIRIE**

Rassemblement général sur la Place de la Mairie  
d'où le Cortège se rendra au Monument des Morts de 1870  
Retour à la Mairie en Cortège et

**INAUGURATION du MONUMENT COMMÉMORATIF**

A 12 heures 30

**BANQUET POPULAIRE**

*Salle Redon - Prière de souscrire avant JEUDI 12 JANVIER, chez :*

*MM. Redon, caletier et Secrétaire de la Mairie; Maiterant, aux Emerits; Gonin Sylvain, à Frappe; Jonneau, à Pinaud; Cez, à Goizet; Martin, à Gratien; Garineau, au Matha; Allons, à Martin-Masson; Bossuet, à Picampeau.*

**100 ans**

Il y a un siècle, en janvier 1922, le Monument aux Morts était officiellement inauguré à Saint Denis de Pile par le Docteur Sansuc, maire de Saint Denis de Pile à l'époque. Au sein des archives municipales, l'affiche de l'inauguration vieille de 100 ans commence à s'effriter, mais le lieu de mémoire rénové il y a bientôt 4 ans est lui solidement ancré dans le centre de la commune. Le Monument aux Morts de Saint Denis de Pile est une œuvre originale représentant une victoire casquée avec couronnes réalisées par J. G Achard, natif d'Abzac, formé aux Beaux-Arts de Paris, sculpteur et fondeur renommé. Ses obus enchaînés symbolisent la paix. L'œuvre a été placée devant la Mairie face au pont sur la suggestion de l'artiste.

**de Cinéma**  
de Guerre  
Maire invite la population  
du Comité, D' F. SANSUC.



synergie

## COOPÉRATION TERRITORIALE BORDEAUX MÉTROPOLE ET CALI

Le président de La Cali, Philippe Buisson, et le président de Bordeaux Métropole, Alain Anziani, ont signé le 8 mars à Libourne un contrat de coopération pour renforcer les échanges et faciliter la vie et les projets des habitants du territoire.

Depuis 2020, Bordeaux Métropole a affirmé sa volonté de privilégier une coopération territoriale en direction des territoires de proximité afin de travailler sur des sujets communs : la mobilité, le développement économique et le tourisme, la transition écologique et énergétique et la gouvernance alimentaire.

Première collectivité à avoir répondu à l'invitation, La Cali voit en ce contrat l'occasion de mettre en œuvre des solutions concrètes et opérationnelles face aux mutations sociétales, environnementales et technologiques qui attendent les deux collectivités. Mieux appréhender la problématique de la mobilité, davantage répartir et partager les richesses liées au développement économique, mobiliser les atouts touristiques des territoires, échanger les expériences et appréhender ensemble la transition écologique et énergétique, mettre en place une gouvernance alimentaire sont les principaux axes de réflexion. Le travail engagé depuis plusieurs mois avec La Cali permet aujourd'hui d'établir un « Contrat de nouveaux équilibres de coopération territoriale avec

la Communauté d'Agglomération du Libournais » pour la période 2022 à 2026. Voici par exemple les actions liées à la mobilité :

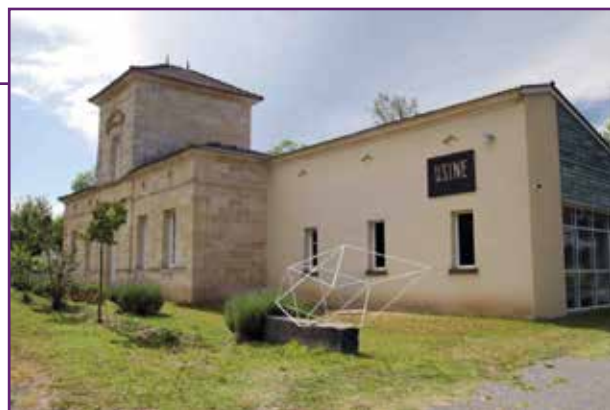
- ♦ Poursuivre la mise en œuvre du projet de RER métropolitain, visant à renforcer la desserte de La Cali et de la Métropole, pour améliorer les liaisons entre les deux territoires et les territoires voisins.
- ♦ Travailler en collaboration sur la mise en place de la ZFE (Zone à faible émission) sur la métropole avec l'élaboration par La Cali d'un règlement d'intervention pour accompagner financièrement les ménages qui subiraient les conséquences de la ZFE, notamment pour l'acquisition de véhicules à très faibles émissions.
- ♦ Coopérer dans la production d'une offre de logements accessibles et de qualité.

D'autres actions dans le domaine du développement économique, de l'environnement, de la production alimentaire locale et de la gestion des déchets sont également intégrées dans ce contrat. **A consulter sur [bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr) ou [lacali.fr](http://lacali.fr)**

## VOUS ? L'USINE VÉGÉTALE

connaissiez-

En lien avec notre dossier sur l'environnement, découvrez ce tiers lieu soutenu par La Cali. L'Usine Végétale accueille des associations et un pôle d'entrepreneurs qui œuvrent à la promotion des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire, du Développement Durable, sur le territoire intercommunal et en accord avec les populations locales. Les acteurs de l'Usine Végétale accompagnent la création de projets environnementaux, technologiques, sociaux et culturels. Grâce à un maillage entrepreneurial représenté par différents pôles d'entreprises, un ensemble de compétences est mutualisé pour pouvoir faire de leur accompagnement un véritable tremplin pour des projets d'avenir. L'Usine Végétale anime également le club lecture à BOMA. **La Bombarde, 33230 Le Fieu** [www.usinevegetale.fr](http://www.usinevegetale.fr) / [usinevegetale@gmail.com](mailto:usinevegetale@gmail.com) / 09 71 72 65 88.





**AVRIL-JUIN 2022**

**LA PROGRAMMATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE À BOMA  
MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE**

Au printemps, Boma célèbre la nature. Découvrez des ateliers autour de la biodiversité avec le nouveau partenaire Argiope, le programme des ateliers numériques, les événements dans le parc, des conférences, des expositions, ...  
**Consultez le programme complet sur [boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)**

**14 AU 17 AVRIL**

**FESTIVAL PÎLE DE DRÔLES #3**

**BOMA : MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE**

Le festival jeune public et familial de MKP offre tout un programme pour les plus petits (dès 3 mois) et les grands enfants ! Pile de Drôles c'est se retrouver au spectacle, en famille, entre amis... pour partager un moment de plaisir, vivre des émotions, aiguïser ses perceptions et nourrir l'imaginaire. 5 euros par spectacle, des tarifs dégressifs sous forme de pass et de la gratuité. **Programme et billetterie en ligne sur [musikapile.fr](http://musikapile.fr)**



**16 AVRIL**

**CONCERTS : CAESARIA + BILBAO KUNG-FU  
L'ACCORDEUR | 20H**

**BILBAO KUNG-FU** / Fils cachés de l'Underground bordelais, Bilbao Kung-Fu (photo © Jessaica Calvo) réaffirme sa langue au sein d'un rock hybride, les mains dans la pop old-school mais toujours l'esprit ailleurs. Une découverte dont le voyage est la destination.  
**CAESARIA** / Et si le rock investissait les clubs ? C'est l'idée excitante des quatre turbulents membres de CAESARIA, complices de longue date. Leur vision tient en deux mots : club rock. Un net penchant british, des refrains qui donnent chaud sur la piste : c'est comme si les Klaxons avaient copulé avec LCD Soundsystem, donnant cette chimère nerveuse et calibrée pour exploser en live. **Tarifs : 10 € / 12 €. Billetterie en ligne sur [laccordeurlasalle.com](http://laccordeurlasalle.com)**

**DIMANCHE 8 MAI | COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945  
MONUMENT AUX MORTS | 11H**

**DIMANCHE 15 MAI**

**FOIRE DE LA SAINT FORT CENTRE-VILLE | TOUTE LA JOURNÉE**

L'édition des retrouvailles ! Après deux années d'annulation, les 200 exposants de la Foire de la Saint-Fort vont à nouveau prendre place en centre-ville jusqu'à Boma pour le plus grand plaisir des 10000 visiteurs attendus. Au programme : la transhumance, des animations, un nouvel espace bio et bien-être, la fête foraine, un marché du terroir... **Restauration sur place. Accès libre.**

SAINT DENIS DE PILE  
10 000 VISITEURS | 200 EXPOSANTS  
la 145<sup>ème</sup> sera  
**FOIRE DE LA SAINT-FORT** traditionnelle  
gourmande  
animée  
ensoleillée ?

transhumance  
foire aux plantes  
espace habitat / jardin  
marché du terroir  
espace bio / bien-être  
animations  
restauration sur place

**DIMANCHE  
15 MAI 2022**



**SAMEDI 21 MAI**

**LA FÊTE DE LA NATURE À BOMA**

L'association Argiope et le centre socioculturel « Portraits de Familles » vous invitent à observer la nature à côté de chez vous. Tout au long de la journée, des sorties et des ateliers sont proposés pour prendre le temps d'observer, de reconnaître et d'accueillir la faune et la flore locale. **Gratuit. Ouvert à tous. Inscription auprès de Portraits de Familles.**

**SAMEDI 21 MAI**

**LA COURSE DE VOITURES À PÉDALES CENTRE-VILLE | TOUTE LA JOURNÉE**

Saint Denis de Pile Festivités en partenariat avec La Dionysienne et le Club cycliste organise sa première édition de course de voitures à pédales (sous l'égide de la Fédération Française des Clubs de voitures à pédales). Cette course sera la 1ère manche du Championnat de France et la 1ère manche du trophée de la Région Nouvelle-Aquitaine. Avec la participation des enfants des centres de loisirs. Tombola après la course. Restauration sur place. **Vous souhaitez participer ou en savoir plus : [cyberdelires@gmail.com](mailto:cyberdelires@gmail.com) / 06 02 72 87 97. Accès libre.**

## TOUR DES HAMEAUX

Surveillez les panneaux lumineux, votre boîte aux lettres et la page facebook de la ville. Madame le maire Fabienne Fonteneau, des élus et les services visitent les hameaux de la commune habituellement le mercredi entre 17h et 18h. L'occasion d'échanger ensemble sur vos préoccupations du quotidien liées à votre cadre de vie.

**10 ET 11 JUIN**

### FESTIVAL MUSIK A PILE À BOMA

En 2022, rendez-vous à Boma pour 2 jours de musique, de spectacle vivant et de fête bucolique ! Une programmation inédite, entre têtes d'affiche - avec Keziah Jones et l'Entourloop - nouvelles têtes à l'instar de Terrenoire ou Poupie, et groupes girondins en plein développement comme Jaïa Rose et Chelabôm ! Une recette unique pour cette 24<sup>ème</sup> édition, qui marquera à nouveau les terres dionysiennes ! **Billetterie sur [musikapile.fr](http://musikapile.fr).**



**18 JUIN**

### FETE DE LA MUSIQUE À BOMA | 15H

L'Accordeur et la ville de Saint Denis de Pile s'associent pour une 7<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique dionysienne, cette fois-ci à Boma, en partenariat avec le centre socioculturel Portraits de Familles. Au programme : groupes locaux, jeux géants, exposition photo, restaurants et stands associatifs... tout ce qu'il faut pour passer un après-midi et une soirée festive et familiale. **Programmation musicale à suivre sur le site internet de l'Accordeur : [www.laccordeurlasalle.com](http://www.laccordeurlasalle.com)**

**SAMEDI 25 JUIN**

### INAUGURATION OFFICIELLE DE BOMA

**A PARTIR DE 10H | TOUTE LA JOURNÉE**

Célébrons Boma ! Après l'ouverture en décembre dernier, la commune inaugure officiellement en présence des partenaires institutionnels ce nouveau lieu culturel du Nord Libournais.

**Vendredi 08 avril 2022 :** Les 3 fromages + Seeds of Mary en concert 20h - L'Accordeur

**Samedi 09 avril 2022 :** « 10 ans » Jock'air + Yudimah + Urban open mic + DJ vex 20h - L'Accordeur

**Dimanche 17 Avril 15h :** Atchoum - François Hadji-Lazaro & Pigalle / Festival Pile de Drôles / Musik à Pile

**Lundi 18 avril 2022 :** Vide-greniers organisé par SDDPF / Stade Bomale

**Dimanche 01 mai 2022 :** Repas Comité des Fêtes / Maison de l'Isle

**Mercredi 04 mai 2022 15h :** « Victor Jara : la bande sonore de mon enfance » avec Igor Quezada / Musique d'Amérique du Sud/ tout public / 5€ / L'Accordeur

**Vendredi 06 mai 2022 20h :** Keurspi + Restitution collègue / Rap Fr / 6€ ou 8€ / L'Accordeur

**Samedi 07 mai 2022 20h :** Match d'improvisation théâtrale - Les Électrons Lib' vs L'Échappatoire / 5€ / L'Accordeur

**Vendredi 13 mai 2022 20h :** Sortie de résidence de Nacar + restitution collègue / musiques d'Amérique latine / Gratuit adhérent.e.s / 6€ / L'Accordeur

**Samedi 14 mai 2022 20h :** Jam session / Open Mic // Ouvert à tou.te.s / Gratuit / L'Accordeur

**Samedi 21 mai 2022 20h :** Le Tremplin de L'Accordeur / Gratuit / L'Accordeur

**Samedi 28 mai 2022 :** Election Miss Petite Universe / Maison de l'Isle

**Du 3 au 5 juin 2022 :** Tournoi USSD 30ème édition / Stade Bomale

**Dimanche 12 juin 2022 10h-17h30 :** Concert de la Rockscool de L'Accordeur

**Vendredi 24 juin 2022 19h :** Grégory Desgranges + restitution comédie musicale / Gratuit - L'Accordeur

**Dimanche 26 juin 2022 :** repas gym volontaire n°2 / Maison de l'Isle

**Samedi 2 juillet 2022 :** Festival des Cultures Urbaines par L'Espace Jeunes de Saint Denis de Pile / Espace Jeunes, route de Paris, City Stade... / programme en cours

*Programme non exhaustif et susceptible de modifications.*

### COVID-19 : MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

**RAPPEL |** Les événements sont soumis aux restrictions sanitaires en vigueur à la date de l'événement et à une autorisation préfectorale. Restez informé.e sur **[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)**

SAINT DENIS DE PILE

BOMA

**célèbre la nature**

Expositions

Spectacles

Concerts

Rencontres

Lectures

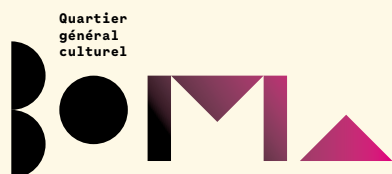
Ateliers

Cinéma

Balades



**PROGRAMMATION AVRIL-JUIN 2022**



[boma-qg.fr](http://boma-qg.fr)

 [boma\\_qg](https://www.instagram.com/boma_qg)